

## GRM - Séance du 10 janvier : Section Commune III

### Stéphane Pihet : « Recherches sur les conditions d'impossibilité objectives de la Commune dans son versant stratégique. Séquence de la Semaine sanglante – Mai 1871 »

#### Introduction.

Si nous avons, lors des dernières séances, essayé de cerner les conditions de possibilité objective d'une conjoncture insurrectionnelle dans ses effets de seuils, nous voudrions aujourd'hui, dans les détails et la relecture des écrits de généraux des situations militaires d'avril et mai 1871, en comprendre les conditions d'*impossibilité* objective propres à cette conjoncture dans son versant strictement stratégique. Nous pourrions alors formuler la question en ces termes : comment opérer dans la fidélité de la forme (du) politique qu'est la Commune, sa forme militaire, son organisation, sa stratégie, entre autonomie et autorité ?

Or cela doit pouvoir s'entendre de deux manières.

Premièrement, pour introduire ce que je nomme « conditions d'impossibilité objective », je voudrais citer de nouveau celui par qui et avec qui nous avons débuté notre section : Arthur Arnould, puisqu'il consacre à la question militaire un chapitre critique, et qui, je crois, nous renvoie au problème des capacités organisatrices d'une minorité agissante qui *n'est pas un parti de classe*, c'est-à-dire la capacité d'être une avant-garde politique et tactique consciente comme devrait l'être un parti de classe en situation insurrectionnelle. Voici son constat, qui réaffirme ou prolonge autrement ce que nous avons déjà souligné lors de notre première séance : « *La grande faute, de tous ceux qui touchèrent de près ou de loin au ministère de la guerre, de tous ceux qui trempèrent plus ou moins dans la direction des affaires militaires, ce fut de vouloir faire la guerre régulière, classique, de s'embourber jusqu'au cou dans l'ornière de la routine (...). Pendant deux mois, on perdit des milliers d'hommes et les meilleurs, sans que ceux de qui cela dépendait aient rien trouvé de nouveau, d'original, aient conçu l'idée d'organiser sérieusement la véritable guerre populaire. Ce qui a donc manqué à la Commune, c'est un chef militaire de génie, et de génie révolutionnaire, qui comprenant la situation, ait conçu, pour des circonstances exceptionnelles, un plan exceptionnel* »<sup>1</sup> Constat qu'il nous faut situé autour de mai 1871. Autrement dit, cette guerre civile n'aurait pas pu être pensée, administrée, menée révolutionnairement n'ayant su se réfléchir elle-même dans sa conjoncture. Si donc la Commune a eu ses insurgés, elle n'aurait pas eu, parce qu'elle n'aurait pas su, avoir sa guerre, parce qu'elle n'aurait pas su avoir son armée. *Principe donc déterminant ou mot d'ordre* : il n'y a pas de bataille ancienne ou passée à rejouer. A peine une leçon. Toute bataille est toujours et nécessairement nouvelle, autre, à inventer dans sa stratégie selon sa conjoncture. Arnould dénonçant, d'ailleurs, dans ce passage les souvenirs de 93. Or nul enseignement n'était à tirer, pour lui, de cette expérience de tradition révolutionnaire puisqu'en 93, Paris n'ayant pas été assiégé, la Convention n'a donc pris aucune mesure sur cette question. L'erreur fut donc de croire non pas seulement que l'on pouvait, mais que l'on *devait*, stratégiquement avoir comme mot d'ordre ou impératif catégorique : recommencer ce que la tradition dictait, avait su accomplir. Ce que nous pourrions retraduire peut-être ainsi : la faute fut d'appartenir à une tradition, fût-elle révolutionnaire, à un certain type de mémoire<sup>2</sup>, d'avoir opéré une sorte de substantification de la tradition et donc du mode pratique de la révolution, de l'avoir sanctifiée ou héroïsée et non d'avoir une science révolutionnaire sérieuse. Ce que n'aurait pas su être cette minorité agissante, c'est l'avant-garde consciente de ce que l'histoire imposait dans sa singularité.

Disons-le, elle fut même, peut-être contre elle-même et malgré elle, *contre-révolutionnaire*, puisque agissant non pour le compte mais du moins stratégiquement dans le sens de Thiers, lui laissant le temps de réorganiser son armée. Son contre-temps révolutionnaire datant du 19 mars, s'expliquant et

---

<sup>1</sup> Arthur Arnould, *Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris*, éd. JML, p. 185 et 187. Se pose ici la question de l'absence de Blanqui, comme pouvait faire figure de ce chef, emprisonné pour sa participation au 31 octobre le 17 mars, (cf. séance précédente).

<sup>2</sup> Cette question d'une mémoire prolétarienne, ou des conditions d'une possibilité d'une *épistémé* ouvrière sera reprise dans la séance du 24 janvier 2009 dans notre analyse de l'Histoire de la Commune de 1871 de Lissagaray.

nous renvoyant alors à la question de l'impossibilité d'une révolution, pour une minorité agissante, de se vouloir légitime, c'est-à-dire légale, précisément parce que ne se reconnaissant pas comme parti de classe. Remarque que je serais amené à reprendre tout à l'heure concernant le choix du Comité Central de ne pas, le 19 mars, attaquer Versailles alors que toutes les conditions stratégiques étaient présentes pour s'assurer une victoire et un renversement d'un gouvernement de Thiers. Là fut d'ailleurs l'une des deux critiques posées par Marx, d'avoir raté ce qu'il nomme le moment opportun. Ce Choix ou plutôt ce non-choix fut l'une des leçons de la Commune.

Autre facteur, l'anarchie que certainement reprendra Thomas que je résumerai par cette note du 10 mai du Docteur Parisel : « *La Garde nationale est on ne peut plus mal organisée ; nos soldats ont beaucoup de courage, mais malheureusement, nous n'avons pas d'armée* ». Dans une confusion et conflit d'intérêts, d'ordre et de contre-ordre, la question deviendra de façon désastreuse : « à qui obéir ? ».

Mais si du côté de ceux qui ont décidé de la Commune, la révolution, stratégiquement, ne fut pas à l'ordre du jour, la question doit aussi se poser depuis ceux qui en furent les corps et les armes, le peuple. C'est le second point.

Elle se pose d'autant plus et continuera de se poser lors de la prochaine section, qu'elle convoque la première mesure ou mot d'ordre de toute insurrection : *suppression des armées permanentes et armement du peuple pour une levée en masse*. Ce qui rejoue, à mon sens, le problème de la capacité d'action d'une masse *organisée* non seulement dans son savoir mais sa discipline, c'est-à-dire le problème non pas seulement de sa conscience historique mais aussi de sa conscience de classe, sa spontanéité autant que sa capacité de répondre aux ordres *en tant que classe*. Or tel ne fut pas le cas. Autrement dit, la question serait de savoir si, en situation insurrectionnelle, la masse continue-t-elle d'être révolutionnaire autrement que dans sa spontanéité, c'est-à-dire inorganisée, comme cela fut le cas le 18 mars ? Donc celle de *l'impossibilité de la militarisation de la Garde nationale*. Comment passer de la figure d'un garde, qui est d'abord un citoyen électeur à celle d'un soldat, qui se doit d'obéir et le contraindre d'aller au feu ? J'ajoute une remarque. Lorsque je parle de « levée en masse », il ne faut pas se méprendre. Cette levée n'est pas la France, Paris et les provinces. Cette levée, c'est uniquement Paris précisément dans son isolement dont les chances de victoire ne peuvent être qu'en battant l'armée régulière par une offensive massive sur Versailles, alors que, nous le verrons, à partir du 6 avril, la Commune s'en tiendra à une stratégie défensive *intra muros* mal préparée, notamment sur la question des barricades.

Ceci posé nous amène à faire trois remarques, qui, pour comprendre la séquence « avril - mai 71 », doit nous faire revenir à septembre 70. J'insiste sur ce point : si elles pourront ou devront se réfléchir dans une analyse matérialiste, elles n'en restent pas moins strictement *historiques et empiriques* et en ce sens restent strictement *introductives* au propos de Thomas. Elles nous semblent nécessaires pour comprendre les enjeux dont il sera question. Elles porteront sur la situation de Paris, sur la constitution de la Garde Nationale puis de son Comité Central, - comment s'est-elle organisée, selon quel modèle ? -. Enfin la position de ce même Comité Central au lendemain du 18 mars et sa relation à partir du 28 avec le Conseil de la Commune élue.

1. *A propos de Paris*. Il nous a semblé important d'évoquer ce que fut Paris en 1870, tant cela constitue le fond de l'insurrection elle-même, jusque dans ses stratégies militaires et de résistance. J'entends Paris dans son site même, sa configuration urbaine. En effet, le Paris de 1871 n'est plus celui de 1848, et nous pourrions résumer notre thèse à travers celle de Lefèvre : la Commune de 71 fut d'abord « *la reconquête de la ville par la ville* », dans son jeu d'opposition de classes, orchestré par le Second Empire et les travaux haussmanniens entre *centre* et *périphérie*. Cela doit s'entendre économiquement, politiquement et stratégiquement.

Economiquement, sans nous assommer de chiffres, il y a deux choses à retenir. Plusieurs études, par l'objectivité des chiffres, ceux du salaire, de la démographie, du mouvement des masses dans leur identité sociale et géographique, démontreraient que l'insurrection de 71 ne fut pas tant une lutte de classes, que celle d'une ville contre elle-même déterminée cependant par la logique même du développement du mode de production capitaliste pendant le Second Empire. Ce qui en rien ne relativise le rôle du prolétariat mais le pose autrement, moins nettement en tous les cas que ce que Marx a affirmé. Ce que donc nous interrogeons c'est l'idée même de classe. Paris, par les descriptions

qui nous faites est devenu un « monstre », une gigantesque excroissance parasitaire qui se développerait aux dépens même de la France. L'une des études plus avancées reste peut-être celle de Louis Chevallier dans « *Classes laborieuses, classes dangereuses* », où il démontre comment Paris est tombé, au cours de la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, tel un organisme, « malade », faisant de la ville une réalité pathologique, nous renvoyant de façon symptomatique au discours de Thiers de mai 1850, - dont on en trouvera une résurgence critique dans les écrits communards et sur lequel nous aurons à revenir lors de notre prochaine et dernière séance : « *Maintenant, ces hommes que nous avons exclus, sont-ce les pauvres ? non. Ce n'est pas le pauvre, c'est le vagabond, qui souvent, par des moyens licites ou illicites, gagne des salaires considérables, mais qui ne vit pas dans un domicile à lui appartenant ; qui se hâte, quand il est sorti de l'atelier, d'aller au cabaret, qui ne met aucun intérêt à son domicile, aucun. Savez-vous pourquoi ? parce que souvent il n'a pas de famille, ou quelquefois, quand il en a, il ne s'intéresse pas à l'asile qu'il habite.*

*Il y a une quantité de ces vagabonds qui ont des salaires considérables ; d'autres qui, par des moyens illicites, gagnent suffisamment pour avoir un domicile, qui n'en veulent pas avoir. Ce sont des hommes qui forment, non pas le fond, mais la partie dangereuse des grandes populations agglomérées ; ce sont ces hommes qui méritent ce titre, l'un des plus flétris de l'histoire, entendez-vous, le titre de multitude. Oui, je comprends que certains hommes y regardent beaucoup avant de se priver de cet instrument ; mais des amis de la vraie liberté, je dirai les vrais républicains, redoutent la multitude, la vile multitude, qui a perdu toutes les républiques ».*

Or c'est cette « vile multitude », ceux que d'autres nommeront les *déclassés*, ou les *déshérités*, qui va redistribuer de Paris. Si Marx, dès 1848, notait une frontière sociale entre le nord et le sud<sup>3</sup> que constituaient les rues Saint-Denis et du Faubourg Saint-Denis sur la rive droite, la rue Mouffetard sur la rive gauche. En 1871, les frontières se font dangereusement plus nettes. Un recensement de 1872<sup>4</sup> en sera une première preuve grossière mais suffisante, dans lequel se trouvent distingués les salariés d'une part et de l'autre disons les « maîtres » ; une concentration des travailleurs au nord au sud et surtout à l'est, alors que les plus aisés sont au centre et les plus riches à l'ouest. Ce point est à garder en mémoire lorsque l'on sait où se postera l'armée Prussienne autour de Paris pendant le Siècle et par où l'offensive des Versaillais débutera. Les éléments populaires sont eux renvoyés à l'extérieur, hors de la « vraie » ville. Ils seront les exilés, foyers de l'insurrection, comme l'ont pu être Montmartre ou Belleville, de là précisément où Blanqui a voulu lancer son insurrection du 14 août. On comprend alors en quoi 71, fut peut-être d'abord la reprise du Paris Central, du *vrai* Paris avec son Hôtel de Ville, de Paris par ses *vrais* parisiens.

*Politiquement*, nous sommes déjà intervenus lors des séances précédentes sur l'appareil d'état bonapartiste. Or la proclamation de la République le 4 septembre, et son gouvernement dit de la Défense Nationale avec à sa tête Thiers, très vite se relèvera aux yeux de tous, non comme une rupture mais une continuité, un changement de noms et non des choses, une trahison et non un lendemain républicain par sa politique de négociation de paix avec Bismarck jusqu'à l'armistice le 28 janvier – période du premier siège. D'où un murmure sans cesse grondant qui deviendra, dans une analyse de lutte des classes contre le Capital, un soulèvement, l'appel d'une levée en masse à la fois contre un ennemi extérieur et un ennemi intérieur, se confondant de plus en plus l'un l'autre aux yeux des Parisiens.<sup>5</sup>

A partir du 8 février 1871, nous avons un monde divisé. En ce qui concerne les dispositions légales et électorales donc représentatives, il y a la prééminence du gouvernement capitulaire de Thiers avec son assemblée des ruraux légitimistes et son armée régulière. Là est le pouvoir d'autant plus qu'il est reconnu par l'occupant. Pourvoir qui voudra jusqu'à ne plus reconnaître Paris comme Capitale, faisant

---

<sup>3</sup> « La révolution de Juin est la première qui divise vraiment la société tout entière en deux grands camps ennemis qui sont représentés par le Paris de l'est et le Paris de l'ouest. (...) La ville était divisée en deux camps. La ligne de partage partait de l'extrémité nord-est de la ville, de Montmartre, pour descendre jusqu'à la porte Saint-Denis, de là, descendait la rue Saint-Denis, traversait l'île de la Cité et longeait la rue Saint-Jacques, jusqu'à la barrière. Ce qui était à l'est était occupé et fortifié par les ouvriers ; c'est de la partie ouest qu'attaquait la bourgeoisie et qu'elle recevait ses renforts ». Marx, *Neue Rheinische Zeitung*, 28 juin 1848.

<sup>4</sup> Cité par Rougerie dans son *Paris Libre 1871*.

<sup>5</sup> Il aurait été tout aussi nécessaire que pertinent de reprendre ici depuis la promulgation de la loi du 6 juin 1868 sur les réunions publiques, l'émergence des clubs leur histoire ainsi que celle des sociétés ouvrières et de l'internationale.

de Paris un Paris *Hors la loi*<sup>6</sup>, qui de Bordeaux voudra siéger à Versailles. De l'autre côté, ce que Badiou nomme la résistance, ce que nous avons nommé lors notre première séance l'invention politique. De ce côté, « un fécond désordre » d'organisations ouvrières où les différents Comités s'entremêlent, voire rivalisent, Comité central des vingt arrondissement, né des comités de vigilance formés au lendemain du 4 septembre, la Fédération des chambres syndicales, les membres de l'Internationale, les comités militaires locaux, le Comité Central de la Garde Nationale, la Conseil de la Commune... Qui sous un même élan, n'arrivent pas à s'organiser *tactiquement*. Ils forment des réseaux complexes, des lignes de forces, sans pour autant arriver à se structurer dans une totalité. Pour reprendre un problème travaillé en 2007, il y a là une sorte de totalisation sans totalité. Un manquement à la dialectique insurrectionnelle. De cette confusion, il nous faudra tirer les conclusions.

Et notamment *stratégiques*. Si la Commune restera comme l'analysera Rosa Luxemburg<sup>7</sup>, la dernière insurrection par les barricades, sans doctrine scientifique sérieuse, ce combat de rue ne pourra plus être celui de 1848. Le Second Empire a su en tirer les leçons et comme le note Blanqui. « *Il s'est mis à étudier la guerre des rues, et il y a repris bientôt la supériorité naturelle de l'art et de la discipline sur l'inexpérience et la confusion* ». Reste une stratégie sur laquelle certainement nous aurons à revenir avec Thomas, pour comprendre le massacre de la Semaine Sanglante qui s'achèvera dans les arrondissements du nord et de l'est. Au moins 20 000 personnes fusillées, 50 000 arrestations<sup>8</sup>. Ce qui est certains, au dire de tous, c'est que cela fut mal préparé ou confusément.

---

<sup>6</sup> Victor Hugo, discours du 6 mars 1871 à l'Assemblée de Bordeaux. « Nous sommes plusieurs ici qui avons été enfermés dans Paris et qui avons assisté à toutes les phases de ce siège, le plus extraordinaire qu'il y ait dans l'histoire. Ce peuple a été admirable. (...) Chaque jour la souffrance augmentait et l'héroïsme croissait. (...) Ceux qui l'ont vu ne l'oublieront pas. Les femmes étaient aussi intrépides devant la famine que les hommes devant la bataille. Jamais plus superbe combat n'a été livré de toutes parts à toutes les calamités à la fois. Oui, l'on souffrait, mais savez-vous comment ? on souffrait avec joie, parce qu'on se disait : Nous souffrons pour la patrie.

(...) Paris espérait votre reconnaissance, et il obtient votre suspicion ! Mais qu'est-ce donc qu'il vous a fait ? Ce qu'il vous a fait, je vais vous le dire : Dans la défaillance universelle, il a levé la tête ; quand il a vu que la France n'avait plus de soldats, Paris s'est transfiguré en armée ; il a espéré, quand tout désespérait ; après Phalsbourg tombée, après Toul tombée, après Strasbourg tombée, après Metz tombée, Paris est resté debout. Un million de vandales ne l'a pas étonné. Paris s'est dévoué pour tous ; il a été la ville superbe du sacrifice. Voilà ce qu'il vous a fait. Il a plus que sauvé la vie à la France, il lui a sauvé l'honneur. Et vous vous défiez de Paris ! et vous mettez Paris en suspicion !

Vous mettez en suspicion le courage, l'abnégation, le patriotisme, la magnifique initiative de la résistance dans le désespoir, l'intrépide volonté d'arracher à l'ennemi la France, toute la France ! (...) Cette ville vous tend les bras ; vous lui dites : Ferme tes portes. Cette ville vient à vous, vous reculez devant elle.

Elle vous offre son hospitalité majestueuse où vous pouvez mettre toute la France à l'abri, son hospitalité, gage de concorde et de paix publique, et vous hésitez, et vous refusez, et vous avez peur du port comme d'un piège ! (...) Si le séjour de l'Assemblée en province, qui n'est qu'un accident, devenait un système, c'est-à-dire la négation du droit suprême de Paris, je le déclare, je ne siégerais point hors de Paris.

(...) Hors Paris il peut y avoir une Assemblée provinciale ; il n'y a d'Assemblée nationale qu'à Paris. Pour les législateurs souverains qui ont le devoir de compléter la Révolution française, être hors de Paris, c'est être hors de France. (Interruption.)

On m'interrompt. Alors j'insiste. Isoler Paris, refaire après l'ennemi le blocus de Paris, tenir Paris à l'écart, succéder dans Versailles, vous assemblée républicaine, au roi de France, et, vous assemblée française, au roi de Prusse, créer à côté de Paris on ne sait quelle fausse capitale politique, croyez-vous en avoir le droit ? Est-ce comme représentants de la France que vous feriez cela ? Entendons-nous. Qui est-ce qui représente la France ? c'est ce qui contient le plus de lumière. Au-dessus de vous, au-dessus de moi, au-dessus de nous tous, qui avons un mandat aujourd'hui et qui n'en aurons pas demain, la France a un immense représentant, un représentant de sa grandeur, de sa puissance, de sa volonté, de son histoire, de son avenir, un représentant permanent, un mandataire irrévocable ; et ce représentant est un héros, et ce mandataire est un géant ; et savez-vous son nom ? Il s'appelle Paris.

<sup>7</sup> Cf. Rosa Luxemburg, *La crise de la sociale-démocratie*, dans Textes, éd. Sociales, p. 182.

<sup>8</sup> Quelques chiffres. Au début de la semaine sanglante, l'armée versaillaise comptait 110 000 hommes. Selon Da Costa, (les chiffres sont plus imprécis du côté des fédérés), 50 000 en avril et 40 000 hommes en mai du côté des fédérés. Cependant, la Commune n'a jamais aligné plus de 20 000 en même temps sur le terrain. Il y eut environ 900 barricades construites pendant la semaine sanglante. Les pertes : du côté versaillais : 400 soldats et officiers tués, et 1 100 blessés graves, soit un bilan à peu près équivalent à celui de juin 1848. Du côté des fédérés, les

Notamment concernant la *commission des barricades*, où précisément devait se jouer cette *invention* de la guerre pour Arnould. Les barricades devaient être une arme de guerre insurrectionnelle, elles deviendront notre défaite<sup>9</sup>.

## 2. Sur la constitution de la garde nationale

Dès le 15 septembre apparaît sur les murs de Paris ce qui sera nommée la première *Affiche Rouge*, signé par le Comité Central des vingt arrondissement, né des comités de vigilance et dont le but premier était non un contre-pouvoir mais dans un élan patriotique et de défense nationale d'aider le gouvernement du 4 septembre en mobilisant toutes les forces de la population tout en gardant un regard vigilant et critique sur les décisions prises. Entre autres choses, cette Affiche exige que l'on délivre pour la Défense de Paris « à tous les citoyens des armes à longues portées et leur distribuer en même temps la quantité de cartouches et de munitions de guerre suffisante pour qu'ils soient en mesure de repousser toute attaque éventuelle. » Le maintien d'un appel à armer le peuple.

Or Gambetta, alors ministre de l'Intérieur avait déjà pris deux mesures d'une extrême importance puisque ce sont elles qui détermineront toute la suite. Mesures qui sont donc une cause déterminante de notre conjoncture. Dès le 6 septembre, il décide de former 60 nouveaux bataillons de 1500 hommes, répartis en 8 compagnies et de réorganiser les 60 bataillons déjà constitués. Le 12 septembre, par décret, il décide d'attribuer une solde de 1,50 francs par jours à chaque garde, à laquelle s'ajoutera un complément de 0,75 francs s'ils sont mariés et de 0,25 francs par enfants à charge. Le contexte tant économique que patriotique amènera à une inscription en masse, l'organisation étant sous la responsabilité de chaque mairie d'arrondissement. Les ordres de Gambetta seront outrepassés et de loin. Au lieu de 60 bataillons, on en comptera 78, le 13 septembre et 194, le 30. A cette date l'effectif de la Garde nationale dépassera 300 000 gardes et l'on distribuera 280 000 fusils.

Que furent ces hommes l'arme en main ? Que pouvait-on attendre d'eux ? Tous en feront l'éloge émouvant, celui du sacrifice et du courage. Je n'en choisis qu'un, celui de Arnould, non pour sa beauté ou lyrisme, mais parce qu'il introduit non seulement la question de la discipline et de la capacité d'action de la garde nationale mais aussi son savoir en les comparant à ceux de l'armée régulière. Ceci dit, on doit relativiser certainement son jugement : « Il y avait dans cette population, les éléments d'une armée de cent mille hommes qui eussent par leur élan, ramené la victoire, échauffé la province, et, avec son concours, rejeté les Prussiens au delà de la frontière. En six semaines, on pouvait discipliner suffisamment. (...) Moins d'un mois après leur organisation, ils manœuvraient avec plus d'ensemble et de rectitude que la troupe, et surtout montraient un air martial et résolu, bien différent de l'air ennuyé et mal résigné de la plupart des soldats et des mobiles. Il est acquis, qu'un garde national apprend en un jour ce qu'un soldat n'apprend pas en un mois. Il y a chez le premier, un niveau moral supérieur, dont le bénéfice se trouve partout. Le garde national sait ce qu'il fait, en comprend l'importance, y apporte une volonté personnelle. Ce n'est pas un instrument passif, c'est un collaborateur actif. Son courage aussi n'est pas simplement le résultat du respect de la discipline et de l'habitude de l'obéissance. C'est le courage raisonné d'un homme libre qui fait sciemment le sacrifice de sa vie à une idée, à une conviction, à un devoir ».<sup>10</sup>

Or cette armée ne fut pas convoquée telle qu'elle l'entendait, telle qu'elle l'attendait selon son mot d'ordre « guerre à outrance », par le Gouvernement de la Défense Nationale, ou lorsqu'elle le fut, cela se solda de manière désastreuse. D'un point de vue strictement stratégique, elle fut en gros de septembre 70 à Février 71, une armée sans ordre, frustrée parce qu'inoccupée pendant le première siège jusqu'à l'armistice. Elle fut une armée qui a attendu sa guerre dont l'ennemi était cependant aux portes de Paris tout en comprenant qu'il se trouvait aussi à l'intérieur de ses murs<sup>11</sup>.

---

chiffres varient entre 10 000 et 20 000 (sans compter les arrestations). Une note prochaine sera consacrée à cette question.

<sup>9</sup> Cette question de la guerre des rues sera prochainement étudiée dans une note comme prolongement de cette recherche.

<sup>10</sup> Arthur Arnould, *Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris*, éd. JML, p. 30. Arnould reviendra souvent sur cette figure du garde nationale en l'opposant à celle du mobile, sur la question du courage militaire, cf. p. 54. Cette capacité d'action de la classe ouvrière, son armement sera à reposer avec Rosa Luxemburg.

<sup>11</sup> Le 22 février 1871, Vallès signera le premier article du *Cri de peuple*, par ce titre « Paris vendu » : « Il fait pitié, ce Paris vaincu ! Les rats peuvent courir dans nos canons comme dans la bouche des égouts ; les mulets

Or si Favre, après l'armistice décida de laisser armé le peuple, une série de mesures du gouvernement de Bordeaux élu début Mars, élection exigée par Bismarck, vont être vécus par Paris comme une provocation et mener la Garde Nationale, *spontanément*, à se fédérer, elle qui jusqu'alors n'existait qu'à l'échelle de chaque arrondissement.

Ces mesures furent délibérément et clairement *contre* Paris : La première abroge, dans un contexte économique désastreux à Paris, alors que l'activité industrielle et commerciale n'a pas encore repris, le décret du 13 août sur le moratoire du paiement des loyers. Autrement dit, tous les débiteurs se retrouvent à la merci de leur créanciers, tous les locataires menacés de saisie et d'expulsion. Du 13 au 17 mars, on enregistrera 150 00 protêts à Paris. D'autre part, la solde de la Garde Nationale est supprimée. De plus elle souhaite la décapitalisation de Paris. Qui plus est un conseil de guerre condamne à mort par contumace les meneurs de l'insurrection du 31 octobre alors qu'il avait donné sa parole de ne rien intenté.

En quelques jours, se constituera en réaction à ses mesures ce qui deviendra le *Comité Central de la Garde nationale*, et qui d'autorité grandissante se substituera peu à peu au Comité Central des vingt arrondissements, dont le mot d'ordre s'exprime dans ses deux déclarations d'importance. Le 4 mars 1871 : « *Le comité central de la garde nationale (...) a pour mission de constituer la Fédération Républicaine de la Garde Nationale, afin qu'elle soit organisée de manière à protéger le pays mieux que n'ont pu le faire jusqu'alors les armées permanentes, et à défendre, par tous les moyens possibles la République menacée. Le comité central n'est plus un comité anonyme, il est la réunion de mandataires d'hommes libres qui connaissent leurs devoirs, affirment leur droit...* » ; 10 mars, seconde proclamation : « *Plus d'armées permanentes, mais la nation toute entière armée...plus d'oppression, d'esclavage ou de dictature d'aucune sorte, mais la nation souveraine, mais les citoyens libres, se gouvernant à leur gré* »

Si le temps nous manque pour étudier ses statuts dans le détail, je voudrais simplement en souligner deux trois points, parce qu'ils nous expliquent certainement l'attitude qui sera sienne au lendemain du 18 mars, déterminante stratégiquement, militairement et qui éclaire ce contre-temps révolutionnaire, ce moment opportun raté. Pour le détail de l'analyse, je renvoie au livre de Charles Rhis, *La Commune de Paris (1871)*. Le processus par lequel s'est opérée cette centralisation, dans un système de hiérarchie assez complexe, n'en maintiendra pas moins un concept d'autonomie des groupes de base, tous reliés par un organe fédéral de bas en haut. Sa structure présente en somme un caractère républicain et démocratique : à tous les échelons, on y retrouve les principes d'une représentation directe, de la responsabilité et de la révocabilité des élus. Elle fait du garde national un *soldat-citoyen*, présent en cas d'alarme, rejoignant le bataillon de son arrondissement qui est commandé par des officiers qu'il a lui-même choisis par le mode du suffrage direct. Officier qui n'est pas seulement un soldat mais un mandataire politique.

Ce système de centralisation, repose donc sur les principes à la fois de l'autonomie et de la fédération de groupes, profession de foi politique et sociale de ce qui sera quelques semaines plus tard la Commune élue.

On comprendra alors le Danger résumé par Marx au début de la Guerre Civile : « *Cependant, comment défendre Paris sans armer sa classe ouvrière, sans l'organiser en une force effective et instruire ses rangs par la guerre elle-même ? Mais Paris armé, c'était la révolution armée. Une victoire de Paris sur l'agresseur prussien aurait été une victoire de l'ouvrier français sur le capitaliste français et ses parasites d'État. Dans ce conflit entre le devoir national et l'intérêt de classe, le gouvernement de la Défense nationale n'hésita pas un instant : il se transforma en un gouvernement de la Défection nationale.* »

3. Alors dernière remarque qu'elle fut la position de ce Comité Central le 18, journée insurrectionnelle avec l'affaire des canons sous l'impulsion spontanée d'une masse inorganisée, et le

---

*ramènent au trot dans les casernes les affût vides, qui ressemblent à des crucifix sans cadavres ; les caissons, qui portaient la pâtée de poudre et de fer pour les bouches de bronze, sonnent creux et vides sur le pavé. Les soldats déharnacés flânent sur les places ou ronflent comme des mendiants sur les trottoirs. Ils n'ont gardé de leur attirail de guerre qu'une cuiller et un bidon. Ils n'écotent pas si le tambour bat, si le combat reprend ; ils attendent que le boucher arrive, et quand la viande est là, ils se battent autour de légal ou du baril, les pantalons rouges ! On se dispute un morceau de lard comme un drapeau et un cervelas comme une croix d'honneur ».*

19 mars après la fuite du gouvernement de Thiers à Versailles. Son souci sera de rester le fidèle interprète des aspirations du peuple, en refusant de se transformer en gouvernement révolutionnaire provisoire. Poussé à l'hôtel de ville par les événements, il n'aura qu'une hâte, celle d'en sortir. Lissagaray résumera en ces termes : « Que dire contre ce pouvoir qui, à peine né, parle de s'effacer ». (123).

Aussi sa stratégie restera strictement défensive et non de décider une offensive possible contre Versailles parce que se sentant illégitime dans ce rôle, parce que illégal. Un seul objectif : *l'autonomie administrative du peuple parisien*. Administrer les choses et non gouverner les hommes. Celui qui a mon sens a peut-être le mieux résumer la situation est l'historien William Serment. Depuis septembre 1870, le peuple a progressivement créé les cadres communautaires et libertaires dans sa vie quotidienne en marge des institutions régulières, sur les bases de la fraternité et du principe fédératif. Reste à les consolider juridiquement et organiser à l'échelle de la commune d'abord de la nation tout entière ensuite. La République que l'on réclame devrait en somme institutionnaliser l'anarchie déjà établie à Paris en renonçant à gouverner les hommes pour administrer les choses sous le contrôle permanent des citoyens. Le Peuple de Paris n'a aucune envie de retomber sous la tutelle d'un quelconque gouvernement. Il ne songe ni à conquérir, ni à exercer le pouvoir mais à supprimer radicalement le rétablissement de toute autorité.

En cela le Comité lui fut fidèle.

Or il est une distinction qu'il nous faut ici reprendre, que la plupart de ceux du Comité faisait, une distinction entre gouverner et administrer, entre gouvernement et administration.

Pour tenter d'en préciser le sens, nous citerons Jules Andrieu dans ses *Notes pour servir à l'histoire de la Commune de Paris en 1871*. « Gouverner, c'est faire des décrets sans s'occuper de leur exécution ; c'est s'adresser à tous les autres peuples plutôt qu'au sien propre ; c'est poser devant l'avenir plutôt que parler au présent ; c'est démodé, c'est théâtral, c'est jacobin. Administrer, c'est répondre journallement aux nécessités journalières ; c'est à la fois diviser et grouper, décentraliser et centraliser, s'appuyer sur le mœurs pour améliorer la pratique de la loi ; c'est également donner aux lois le but d'améliorer les mœurs ; (...) c'est, en attendant que l'humanité sente noblement et pense logiquement, ce qui est le but, prêter une raison suffisante à la collectivité humaine qui n'est encore qu'une tourbe d'instincts brutaux, d'idées vagues et d'une initiative impuissante au bien ; c'est prêter à ce monstre un organisme, un régulateur, bref, ces éperons et ce frein nécessaires à cet être moutonnier qui prend la rage quelquefois, à cet animal poussif qui ne s'emporte que quand il est pris de vertige, à cette caricature, mélange d'homme bestial et de bête rationnante, qui s'appelle l'homme social ». Si d'évidence on ne peut y lire une distinction opératoire, cette argumentation floue et moralisatrice, semble caractériser cependant les orientations du Comité et qui signera l'impasse de sa politique.

Dès ces premières proclamations, il exprime clairement son but : à la fois réorganiser et remettre en marche la machine administrative de Paris et s'interdit de se positionner sur des questions d'ordre gouvernemental, tout en créant cependant ce qui tient lieu de ministères tout en récusant ou la légitimité ou voulant ignorer l'existence du gouvernement de Versailles et de l'Assemblée nationale. Et à la fois organiser des élections municipales en annonçant son propre effacement. Trois déclarations se succèdent du 19 au 20.

« *A ce moment, notre mandat est expiré et nous vous le rapportons, car nous ne prétendons pas prendre la place de ceux que le souffle populaire vient de renverser. Préparez donc et faites de suite vos élections communales, et donnez-nous pour récompense la seule que nous ayons jamais espérée : celle de vous voir établir la véritable République. En attendant, nous conservons, au nom du peuple, l'Hôtel de Ville* »

« *Nous, chargés d'un mandat qui faisait peser sur nos têtes une terrible responsabilité, nous l'avons accompli, sans hésitation, sans peur ; et dès que nous voici arrivés au but nous disons au peuple : Voici le mandat que tu nous a confié ; là où notre intérêt personnel commencerait, notre devoir finit ; fais ta volonté. Mon maître, tu t'es fait libre. Obscurs il y a quelques jours, nous allons rentrer obscurs dans tes rangs et montrer aux gouvernants que l'on peut descendre, la tête haute, les marches de ton Hôtel de Ville, avec la certitude de trouver au bas l'étreinte de ta loyale et robuste main* ».

L'obsession du Comité sera sa perte et par delà celle signée des conditions de possibilités de la Commune elle-même : légaliser la révolution par le suffrage universel. Ce qu'il a su être ce n'est pas un gouvernement révolutionnaire, mais une transition entre un Etat bourgeois et la Commune à

laquelle il remettra son pouvoir dès son élection. Il s'efface, lui laissant la responsabilité des décisions militaires et stratégiques en devenant une sorte d'organisme syndical de la Garde Nationale.

Ces trois remarques faites, je les annonçais strictement *empiriques*, elles le furent, nous permettront, je pense, de mieux cerner la séquence « avril-mai 71 », dans son versant stratégique et tactique, dans une analyse matérialiste de ceux là mêmes qui l'orchestreront, notamment autour de la seule question de son administration. A savoir, à partir des écrits de deux généraux de la Commune, réfléchissants autant que réfléchis par l'événement : comment trouver ou non un difficile équilibre entre autorité et autonomie dans son versant militaire. Nous l'annoncions : comment opérer dans la fidélité de la forme (du) politique qu'est la Commune, sa forme militaire, son organisation, sa stratégie ?

Note :

*Prochainement, sera proposée une étude sur la guerre des rues au XIX<sup>ème</sup> siècle, prolongeant cette recherche. La question s'est posée sur la proposition de lecture d'une carte relevant la stratégie et l'avancée dans Paris de l'armée versaillaise au jour le jour pendant la semaine sanglante, extraite du livre de Thombs. A ma connaissance, il n'existe pas de carte équivalente du côté des fédérés ou peut-être ne serait-elle celle que du repli. Cette absence signifie-t-elle l'absence de toute stratégie ? Elle relance en tout cas la question de la logique opératoire insurrectionnelle de la guerre des rues pendant les insurrections du XIX<sup>ème</sup> siècle, et plus particulièrement pendant la semaine sanglante, et militairement la stratégie défensive de la barricade pendant ces journées.*